

**DÉCISION SUR L'AMÉLIORATION DE LA COLLABORATION ENTRE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) ET LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA)**

**La Conférence,**

1. **NOTE AVEC SATISFACTION** le grand succès de la cinquième session de la Conférence conjointe des Ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine et des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la CEA, sur le thème : « *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale* » ;
2. **RAPPELLE** ses décisions antérieures sur le renforcement de la coopération entre la Commission de l'UA, la BAD et la CEA adoptées à Banjul (Gambie) et à Kampala (Ouganda) ;
3. **RAPPELLE ÉGALEMENT** ses décisions antérieures saluant le repositionnement de la CEA pour soutenir le programme de l'Union africaine et son programme du NEPAD, et aider le continent à relever ses défis de développement ;
4. **NOTE AVEC APPROBATION** la mise en œuvre active de sa décision sur la poursuite des activités, projets et programmes conjoints de l'Union africaine et de la CEA pour le développement de l'Afrique et l'émergence de la Conférence conjointe des Ministres de l'Économie et des Finances de l'Union africaine et des Ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la CEA comme principale plate-forme ministérielle annuelle pour réfléchir et échanger des vues sur les questions ayant trait à la croissance et au développement de l'Afrique ;
5. **NOTE ÉGALEMENT AVEC SATISFACTION** le fonctionnement fortement amélioré du Mécanisme régional de coordination des institutions des Nations Unies travaillant dans le cadre de l'appui à l'Union africaine et à son Agence du NEPAD, mis en place conjointement par la Commission et la CEA, ainsi que la réussite du lancement des activités du Bureau d'appui au Secrétariat conjoint UA-BAD-CEA ;
6. **RÉAFFIRME** l'importance de plus en plus grande des relations de collaboration, de coopération et de cohérence entre la Commission et la CEA et **DEMANDE** la poursuite de l'harmonisation du Plan stratégique de la CEA avec les priorités de l'UA ;
7. **RECONNAÎT** le rôle positif de M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA en fin d'exercice, dans la promotion du programme d'intégration régionale de l'UA et des Communautés économiques régionales, dans l'établissement de partenariats solides et dans l'exécution de programmes cohérents entre la Commission, la BAD et la CEA ;

8. **FÉLICITE VIVEMENT** M. Janneh pour son esprit de panafricanisme, pour ses services et son dévouement à la cause de l'intégration et du développement de l'Afrique et **l'EXHORTE** à poursuivre son implication dans ce programme comme un geste exceptionnel.



# Decision on the Improved Collaboration Between the African Union Commission, the African Development Bank (Afdb) and the United Nations Economic Commission for Africa (Eca)

The Assembly

The Assembly

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/86>

*Downloaded from African Union Common Repository*